

## Rapport sur la qualité des actifs au 31 décembre 2014

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat.

Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont exclusivement composés de prêts à l'habitat, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 31 décembre 2014, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

### I – Prêts garantis

#### 1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	3 742
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
<b>Total</b>	<b>3 742</b>

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	3 742
Autres	
<b>Total</b>	<b>3 742</b>

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	473
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Cautions délivrées par un établissement de crédit	3 269
Cautions délivrées par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
<b>Total</b>	<b>3 742</b>

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement.

Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

**2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :**

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	264	209	473
Caution délivrée par un établissement de crédit	2 132	1 137	3 269
<b>Total</b>	<b>2 396</b>	<b>1 346</b>	<b>3 742</b>

**3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :**

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	17	416	107	2 396
2007	36	988	264	5 495
2008	37	1 021	324	6 747
2009	43	944	440	8 115
2010	46	958	689	11 590
2011	67	1 644	773	14 167
2012	104	2 135	421	7 558
2013	85	1 340	201	3 067
2014	38	628	50	800
<b>Total</b>	<b>473</b>	<b>10 074</b>	<b>3 269</b>	<b>59 935</b>

**4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :**

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	0	88	1	754
1	1	154	9	1 248
2	4	375	27	2 240
3	6	385	41	2 215
4	7	344	55	2 359
5	11	456	91	3 344
6	12	404	127	3 486
7	20	570	136	3 449
8	30	806	153	3 421
9	23	728	122	2 886
10	17	386	160	3 020
11	23	458	225	3 793
12	33	673	258	4 235
13	37	731	203	3 117
14	25	397	149	2 019
15	15	232	165	2 034
16	19	288	228	2 833
17	23	395	203	2 667
18	27	382	158	1 911
19	30	367	123	1 458
20	16	247	142	1 698
21	16	214	208	2 301
22	22	345	165	1 982
23	24	311	85	1 039
24	27	286	30	352
25	4	49	4	65
26	0	2	0	6
27	0	1	0	3
28	-	-	-	-
29	-	-	-	-
30	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>473</b>	<b>10 074</b>	<b>3 269</b>	<b>59 935</b>

**5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :**

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

**6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :**

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

Les notations long terme de Crédit Logement sont Aa3 (Moody's) et AA (DBRS). La notation de Crédit Logement correspond donc au 1er échelon de qualité de crédit au sens de la réglementation : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est donc de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

**7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :**

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

**II – Exposition sur des personnes publiques**

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créateur de 7 230.97 euros au 31 décembre 2014.

**III – Organismes de titrisation et entités similaires**

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

**IV – Valeurs de remplacement**

Au 31 décembre 2014, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

**Obligations :**

La Banque Postale Home Loan SFH a un portefeuille d'investissement classé en « Held to Maturity » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.

Code ISIN	Libellé	Montant Nominal (Euros)
FR0010163543	OAT 3.50 25/04/2015	10 900 000
FR0010288357	OAT 3.25 25/04/2016	10 900 000
FR0010415331	OAT 3.75 25/04/2017	10 900 000
FR0010604983	OAT 4.00 25/04/2018	10 900 000
FR0000189151	OAT 4.25 25/04/2019	10 900 000
FR0010854182	OAT 3.50 25/04/2020	10 900 000
FR0010192997	OAT 3.75 25/04/2021	10 900 000
FR0011196856	OAT 3.00 25/04/2022	10 900 000
FR0011486067	OAT 1.75 25/05/2023	10 900 000
	Total	98 100 000

Ce portefeuille est éligible BCE.

La valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2014 est de 112 164 494 €. Après application des décotes BCE, la valeur est de 110 204 733 €, montant repris en tant que valeurs de remplacement.

A ce jour, aucune mobilisation auprès de la Banque de France n'a été réalisée sur ce portefeuille.

#### **V – Remboursements anticipés**

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat pour le quatrième trimestre 2014 est de 9.08%.

#### **VI – Risque de taux**

Chaque émission sécurisée est reprêtée à LBP par un prêt collatéralisé de même montant nominal, avec un taux nominal fixe égal ou supérieur au taux nominal fixe de l'émission et de même maturité. La Banque Postale Home Loan SFH n'a donc pas d'autre risque de taux d'intérêt que celui généré par le remplacement des capitaux propres de la société, faisant l'objet, par convention, d'un écoulement linéaire sur 10 ans et le portefeuille d'investissement répliquant la convention d'écoulement.

Après un défaut de La Banque Postale, La Banque Postale Home Loan SFH recevra les prêts à l'habitat reçus en garantie : dans un tel cas, La Banque Postale Home Loan SFH peut être exposée à un risque de taux d'intérêt, en raison de l'impasse entre les émissions et le portefeuille de prêts à l'habitat.

Au 31 décembre 2014, la sensibilité de la valeur actuelle nette des émissions sécurisées et de la fraction du cover pool permettant de respecter le taux de surdimensionnement contractuel de 8.1% est de 1.52 M€ pour un choc de 200 bps, soit 0.73% des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH (après application d'un taux de remboursement anticipé de 5% l'an sur le cover pool).

Sensibilité à un choc de taux	en M€
-2%	-0.81
2%	1.52

#### **VII – Couverture du besoin de liquidité**

Selon l'article R. 515-7-1 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie sur une période de 180 jours est effectué par « transparence ».

C'est-à-dire que sont comptabilisés comme flux positifs les encaissements en principal et intérêts résultant des crédits immobiliers reçus à titre de garantie, en lieu et place des flux prévisionnels de la créance garantie par les crédits immobiliers.

Au 31 décembre 2014, les besoins en liquidité sur les 180 prochains jours sont nuls et sont donc couverts.



HOME LOAN SFH

Fait à Paris, le 13 février 2015,

**Stéphane MAGNAN**  
Directeur Général de La Banque Postale Home Loan SFH